

Pouvoir d'emprunt

M. Tom McMillan (Hillsborough): Monsieur le Président, le projet de loi C-151 dont la Chambre est maintenant saisie vise à donner au gouvernement un pouvoir d'emprunt de 14.7 milliards. Cet argent est nécessaire car, comme c'est toujours le cas depuis que le premier ministre (M. Trudeau) a pris le pouvoir, il y a 15 ans, les dépenses incontrôlées du gouvernement sont nettement supérieures à ses revenus. En fait, c'est la septième fois au cours de la présente session que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

Ces énormes emprunts du gouvernement fédéral ont des conséquences fâcheuses et d'une portée considérable pour l'économie canadienne. Pour les provinces atlantiques, le principal problème réside dans le fait que dans les années à venir, le gouvernement, qui devra verser des sommes exorbitantes pour rembourser l'intérêt sur la dette nationale, aura très peu de moyens pour prendre des mesures permettant de stimuler l'économie de la région qui est en bien mauvais point.

Je me demande en particulier où le gouvernement trouvera les 500 millions de dollars nécessaires, selon le rapport Kirby, pour une restructuration complète du secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique. La situation dans ce secteur est certainement le problème le plus urgent auquel les quatre provinces atlantiques aient eu à faire face depuis la Seconde Guerre mondiale. Si on ne peut remédier à cette situation, les quatre provinces de l'Atlantique continueront d'être les pupilles du gouvernement fédéral et d'en être réduites à dépendre des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux et aux particuliers.

Dans toute la région de l'Atlantique, la main-d'œuvre potentielle du secteur de la pêche s'élève à environ 100,000 personnes, dont la moitié travaillant dans les usines de transformation du poisson et l'autre moitié étant constituée de pêcheurs. On est cependant loin d'atteindre ce niveau potentiel, car ce secteur est dans une situation des plus précaires. La saison de pêche est arrivée et ceux qui essaient de gagner maigrement leur vie dans ce secteur autrefois florissant sont rongés par l'incertitude.

Le défi à court terme qui doit être relevé consiste bien sûr à rationaliser la poignée d'usines importantes qui emploient le gros des 50,000 ouvriers du secteur de la transformation du poisson. Ainsi, la société H.B. Nickerson and Sons Ltd. dont l'usine de Georgetown est vitale pour l'Île-du-Prince-Édouard, employait, à un moment donné, quelque 10,000 personnes. Or, dans cette ville seulement, quelque 300 employés à temps plein ont été jetés sur le pavé lorsque l'usine a fermé ses portes à l'automne de 1982. Si l'on tient compte des ouvriers à temps partiel, 570 emplois ont été perdus au total.

J'ai exhorté le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) et le gouvernement à favoriser la réouverture de cette usine. Mais ces appels n'ont pas eu beaucoup d'écho.

• (1530)

Or, monsieur le Président, je serai le premier à admettre que l'on ne peut s'attaquer aux problèmes de l'usine, les résoudre ni tenter de le faire, hors du cadre d'une stratégie globale pour les pêches de l'Atlantique. En cherchant une solution plus générale, on ne devrait pas ignorer pour autant totalement les difficultés de l'usine. En fait, le principal obstacle à la réouverture de la Georgetown Seafoods réside dans l'insuffisance de l'approvisionnement en poisson de haute qualité susceptible

d'assurer sa rentabilité. C'est uniquement parce que le gouvernement fédéral—qui a pouvoir en la matière—ne lui a pas accordé un quota de poisson plus généreux que la Georgetown Seafoods ne peut jouer encore une fois un rôle important dans l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard. Devant les instances pressantes que mon collègue, le député de Malpèque (M. Gass), le gouvernement de la province et moi-même avons présentées pour que les intéressés puissent pêcher davantage de poisson dans le golfe du Saint-Laurent, le ministre fédéral des Pêches et des Océans (M. De Bané) a obstinément refusé ne serait-ce que d'examiner la proposition, en soutenant que cela bouleverserait les approvisionnements dans les autres parties de la région de l'Atlantique, particulièrement en Nouvelle-Écosse. Le souci du ministre est grossièrement déplacé, monsieur le Président. Le fait d'assurer un quota de poisson quel qu'il soit à la Georgetown Seafoods, même au prix d'un transfert de permis de la Nickerson à un autre exploitant, ne mettrait pas nécessairement en danger les approvisionnements de poisson ailleurs dans la région.

La pêche dans l'Atlantique est au bord de la ruine. Les usines de transformation du poisson ferment dans toute la région. Il en résulte donc une pléthore de poisson à transformer. Le gouvernement a le rapport Kirby entre les mains depuis maintenant plusieurs mois, depuis trop longtemps pour pouvoir justifier ses tergiversations et atermoiements. Le rapport a été rendu public le 17 février. Le vice-premier ministre m'a dit à la Chambre le 29 avril pendant la période des questions que le gouvernement avait accepté pratiquement toutes les recommandations de M. Kirby et notamment, on le présume, celles qui ont trait à la restructuration des usines de transformation du poisson. Si tel est le cas, pourquoi met-on tant de temps à prendre les mesures nécessaires? On a sûrement eu amplement l'occasion de consulter tous les gens concernés, dont les entreprises elles-mêmes, les banques, les gouvernements provinciaux respectifs et les travailleurs.

Si les zones de pêche étaient situées en Ontario et au Québec plutôt, c'est-à-dire dans le centre du Canada, il y a longtemps que le gouvernement serait intervenu. Il a vaguement laissé entendre qu'il ne pourrait pas présenter de plan directeur pour les pêches pendant l'année financière en cours, mais il lui a fallu moins d'une journée pour dénicher 200 millions de dollars afin de sauver le peu de réputation qui restait au ministre des Finances (M. Lalonde) et que la célèbre fuite sur le budget avait sérieusement compromise il y a quelques semaines. Pourquoi ne pas avoir consacré cet argent aux pêches de l'Atlantique, au lieu de cela? Certes, le budget affecte certains crédits aux pêches en général, notamment dans le cadre des projets spéciaux de relance. Mais comme l'a si bien dit M. Kirby, ce n'est pas quelques dollars par-ci par-là, pour un quai ou un navire qu'il nous faut, mais bien une stratégie globale en vue de remanier de fond en comble le secteur des pêches. J'exhorte le gouvernement à constater ce besoin et à se mettre à la tâche.

En terminant, monsieur le Président, j'ajoute que ce sera une tâche onéreuse. Par contre, l'inaction nous coûterait encore plus cher, en raison du manque à gagner en ce qui concerne la production, les salaires et l'impôt sur le revenu. Si le gouvernement persiste dans son refus d'intervenir, qu'il laisse à